

COORDONNATEUR départemental NUMÉRIQUE

Description du poste	<p>Le Coordonnateur départemental Numérique est rattaché à la DSDEN du Val-de-Marne. Enseignant du premier degré, il possède une solide expertise dans le domaine du numérique éducatif.</p> <p>Il exerce ses missions sous l'autorité de l'IEN Adjointe au 1er degré de l'IA-DASEN. Son action, coordonnée par l'IEN-Numérique, s'inscrit dans le cadre de la politique départementale mise en œuvre par l'IA-DASEN.</p> <p>Le Coordonnateur départemental travaille avec l'ensemble des conseillers pédagogiques départementaux rattachés à la DSDEN du Val-de-Marne. Il est un interlocuteur privilégié des conseillers pédagogiques départementaux Numérique dont il coordonne les actions .</p>
Conditions de recevabilité	<p>Être titulaire du CAFIPEMF option numérique.</p> <p>Dans le cadre de la phase d'ajustement, la mission peut être demandée par tout enseignant du premier degré titulaire possédant une expertise du numérique. Un accompagnement à la prise de fonction sera mis en œuvre.</p>
Description du poste	<p>Titulaire du CAFIPEMF, le Coordonnateur participe à l'accompagnement des enseignants qui s'engagent dans la préparation de certifications professionnelles (CAFIPEMF). Il assure, le cas échéant, le suivi et l'accompagnement des EFS, des T1, des enseignants contractuels. Il participe à la formation</p> <p>Les missions du Coordonnateur départemental numérique visent la généralisation de pratiques d'enseignement utilisant des ressources et des services numériques pour l'école. Elles s'appuient sur trois axes fondamentaux en lien avec les savoirs fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accompagnement des enseignants, des équipes d'écoles et de circonscriptions, - la contribution à la formation des enseignants, - l'aide et le conseil pour la mise en œuvre de la politique éducative. <p>Les missions du Coordonnateur départemental consistent notamment à :</p> <p>Apporter une expertise et conseiller l'IEN-Numérique dans le pilotage départemental des actions visant au développement des compétences numériques des élèves et à l'enrichissement de la culture numérique au sein de la communauté éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi et mise à jour du tableau de bord des usages du Numérique dans le département et du matériel (inventaire), - Evaluation qualitative des usages numériques dans les écoles, - Planification, coordination, mutualisation et suivi des actions de formation initiale et continue liées au numérique éducatif (départementales, en circonscription, INSPE), - Veille éducative sur l'actualité du numérique éducatif et le cadre réglementaire des usages en cours sur le territoire, - Préconisations sur le choix des outils et solutions numériques à mettre en œuvre dans les écoles en concertation avec les conseillers pédagogiques, - Valorisation des usages au sein du département et du portail Prim à bord. <p>Animer et coordonner le réseau des conseillers pédagogiques départementaux numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution, contribution et animation des différents groupes de travail et ateliers, - Contribution à la création de contenus de formations et à leur réalisation - Assistance opérationnelle et pédagogique des conseillers pédagogiques au sein de leurs circonscriptions, - Accompagnement des nouveaux conseillers pédagogiques départementaux dans leur prise de fonctions, - Développement de leur formation continue. <p>Assurer le suivi du déploiement et de la mise en œuvre des outils, ressources et services numériques et évaluations dans les circonscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Applications métier transversales en usage (ONDE, M@gistère, Affelnet, Educonnect, Adage, LSU, LPI ...), communication avec les DSI, - Promotion des projets et dispositifs expérimentaux (nationaux, académiques ou départementaux), - Suivi logistique, qualitatif et administratif du déploiement des systèmes de télé présence robotisés (Ted-i), - Suivi des Comités de suivi locaux du Numérique en lien avec les IEN de circonscription, - Suivi du déploiement des différents appels à projets numériques nationaux dans le département (Plan Numérique, Socle Numérique pour les Ecoles élémentaires) en lien avec les collectivités territoriales, - Coordination des évaluations et enquêtes relatives aux usages du numérique en lien avec la DANE

Il est souhaitable, pour le bon fonctionnement du service, que tout conseiller pédagogique reste au moins trois ans sur le même poste.